

Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)

Formule 38 :
Avis d'appel

situé(e) au _____
Adresse du greffe

Requérant(e)(s) Cochez la case appropriée : Appelant(e) Intimé(e) dans l'appel

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s) Cochez la case appropriée : Appelant(e) Intimé(e) dans l'appel

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de la personne qui représente l'avocat(e) des enfants (numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant)) et nom de la personne représentée.

Je m'appelle : (nom de l'appelant(e)) _____

J'INTERJETTE APPEL DEVANT LE/LA (nom du tribunal) _____

situé(e) à (municipalité) _____

de l'ordonnance ou de la décision suivante :

Date de l'ordonnance : _____

Nom du tribunal qui l'a rendue : _____

Nom du juge qui l'a rendue : _____

Lieu où elle a été rendue : _____

Il s'agissait d'une : ordonnance définitive ordonnance temporaire

Je demande que l'ordonnance soit annulée et qu'une ordonnance soit rendue comme suit :

(Énoncez brièvement l'ordonnance que vous voulez que le tribunal d'appel rende.)

Les motifs juridiques à l'appui de mon appel sont les suivants : (*Indiquez sous forme de paragraphes numérotés le fondement juridique de votre appel.*)

1.

Tracez une ligne horizontale en travers de tout espace laissé en blanc sur la présente page.

REMARQUE À L'INTENTION DE L'APPELANT(E) : Vous disposez de 30 jours pour signifier le présent avis aux autres parties à la cause et vous devez le déposer auprès du greffier du tribunal d'appel, accompagné d'une preuve de sa signification (formule 6B), dans les 10 jours qui suivent.

REMARQUE À L'INTENTION DE L'INTIMÉ(E) : Si vous désirez vous opposer à cet appel, vous ou votre avocat(e) devez préparer le mémoire de l'intimé qu'exige le paragraphe 38 (9) des *Règles en matière de droit de la famille*, en signifier une copie à l'appelant(e) ou aux appelant(e)s et en déposer une copie auprès du greffier du tribunal d'appel, avec une preuve de sa signification (formule 6B). Vous devez signifier et déposer un mémoire de l'intimé au moins 3 jours avant l'audition de l'appel. Si vous ne le faites pas, l'audition de l'appel se tiendra sans vous et le tribunal peut rendre une nouvelle ordonnance et l'exécuter contre vous.

Date de la signature

Signature